

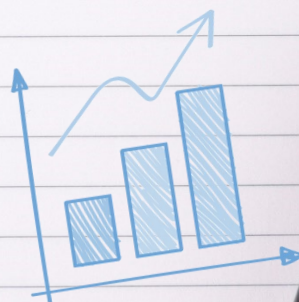
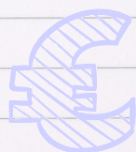
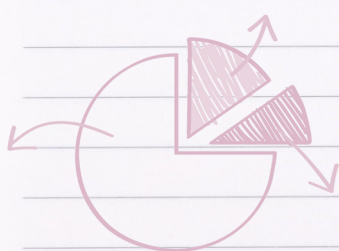
Chavagne

Le journal municipal
mai 2023

Infos

n°80

BUDGET 2023



Dossiers : Budget p 10 - 12

SOMMAIRE

Vie municipale 2/3

Environnement
Urbanisme 4/5

Solidarités 6/7

Économie 7

Patrimoine 8/9

Dossier du mois 10/12

Culture Sport
Loisirs 13/17

Enfance jeunesse 18

Infos pratiques 19

Agenda 20

Directeur de la publication : René Bouillon

Directeur de la rédaction : Arnaud Boisivon

Comité participatif : Michèle Bachelot Coirier, Chantal Langouët, Raymonde Legeay, Carole Legendre, Catherine Dupont-Sherlaw, Denis Simon, Malik Rabault, Cynthia Robert, Katia Brulé, Stéphane Richard.

Contact courriel : mairie@chavagne.fr

Maquette : service communication

Impression :

Imprimerie IPO Bruz : 02 99 52 60 23

Tirage : 2 300 exemplaires

N° ISSN : 1624-6950

SERVICE COMMUNICATION

communication@chavagne.fr

www.chavagne.fr



@ChavagneInfos35

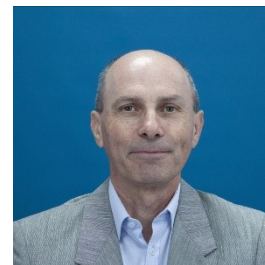


Retrouvez-nous également
sur l'application mobile
PanneauPocket



ÉDITO

2023 : les contraintes budgétaires restent fortes.



Avec 4,45 millions (M) d'euros en fonctionnement et 2,36 M d'euros en investissement, le Conseil municipal de Chavagne a voté, le 27 mars 2023, un budget contraint mais qui s'inscrit dans une démarche forte de réduction des dépenses énergétiques.

Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire puis par la guerre en Ukraine, la situation économique est impactée par la forte inflation et la hausse exponentielle des coûts de l'énergie. Les conséquences sur le budget communal seront majeures. Les objectifs restent cependant identiques : contenir les dépenses de fonctionnement, assurer la soutenabilité de la dette et maintenir l'investissement à un niveau élevé pour répondre aux enjeux climatiques.

Le fonctionnement

Dépenses : forte hausse des coûts de l'énergie

La section de fonctionnement sera en hausse de 2,63 % pour s'établir à 4,45 M €. Les dépenses d'énergie représentent la hausse la plus significative. Malgré l'amortisseur d'électricité mis en place par l'État et le plan de sobriété énergétique en cours de réalisation par la municipalité (économie espérée de 30 000 € pour le premier et d'environ 15 000 € pour le second), la facture d'eau, de gaz et d'électricité sera en hausse de 80 % (soit + 85 000 €).

L'inflation s'applique également sur les coûts des repas servis aux restaurants scolaires. La hausse des repas servis par la cuisine de Le Rheu avait été en partie absorbée par la Commune en septembre dernier. Une éventuelle nouvelle augmentation devra être entièrement répercutée sur les tarifs à la rentrée prochaine.

Les charges de personnel, représentant 50,3 % des charges réelles de fonctionnement, seront en progression suite à la

hausse du point d'indice adoptée en juillet 2022. Cette hausse s'appliquera en année pleine. Le nombre d'agents restera stable. Les subventions aux associations seront maintenues et la participation aux structures intercommunales (CIAS, piscine de la Conterrie, école de musique, etc.) subiront une hausse raisonnée et s'élèveront à 261 000 €.

Recettes : Les taux de fiscalité restent stables

Les dotations de l'État sont maintenues au niveau de 2022. Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité sur la taxe foncière (bâti et non bâti). Celle-ci subira toutefois une hausse en raison de la revalorisation des bases locatives (il s'agit de la valeur d'un loyer théorique). En effet, la valeur locative est réévaluée automatiquement par l'État chaque année selon l'indice des prix à la consommation. Pour 2023, le coefficient sera de 7,1 %, alors qu'il était de 3,4 % l'an dernier. Celui-ci s'appliquera également sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les investissements

Le budget en investissement est en sensible augmentation et s'établit à 2,36 M €. La construction de l'aile nord de l'école élémentaire, dont les travaux débiteront en mai, sera le principal poste de dépenses. Plus de la moitié des investissements nouveaux y sera consacrée. Ce nouveau bâtiment sera vertueux par l'utilisation de matériaux (bas carbone ou biosourcés) répondant aux dernières normes environnementales. Le coût total sera proche de 2 M €, dont la moitié financée par la Commune, qui devra toutefois avoir recours à l'emprunt. Rennes Métropole apportera, par le biais d'un fonds de concours, une aide de 600 000 €.

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS (GMBI)

GMBI, qu'est-ce que c'est ?

« Gérer mes biens immobiliers » est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux.

En effet, GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, mais aussi les taxes d'urbanisme en cas de travaux. La mise en place de GMBI est donc à la fois un projet de modernisation et de simplification important, et un outil permettant de fiabiliser les impositions et d'éviter des contentieux (en particulier de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

Quelles sont les démarches pour les propriétaires ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété.

Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1^{er} juillet 2023.

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, y compris si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le législateur a prévu une amende de 150 euros par local en cas de refus d'accomplir ces démarches.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'informations supplémentaires et d'un accompagnement :

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos
- un numéro de téléphone dédié a été mis en place : le 0 809 401 401. Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, sur des horaires élargis, de 8h30 à 19h, tous les jours de la semaine.

Pour plus d'info : www.chavagne.fr/actualites/gerer-mes-biens-immobiliers

PERMANENCES DES ÉLUS

René BOUILLON, Maire :
sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la mairie
ou le 02 99 64 24 11.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez la liste et le détail des délibérations sur le site internet de la Commune : www.chavagne.fr
> rubrique "Vie municipale"

Prochain Conseil :
Mardi 9 mai 2023 à 20h
à l'Espace Chateaubriand.

L'État et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) seront également contributeurs pour des subventions estimées à 400 000 €.

Un effort conséquent sera également fait sur la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique. La mise en place progressive de thermostats, d'horloges permettant des arrêts automatiques de l'éclairage dans les bâtiments à des heures fixées, de l'éclairage « led » et de robinets mousseurs se poursuit. Un nouveau réseau de chauffage sera installé pour alimenter le groupe scolaire. L'étude est en cours. Une réduction de la facture énergétique de 12 à 15 000 € par an est espérée.

Certains bâtiments donnent des signes inquiétants de vieillissement prématuré. Cela concerne entre autres la ferme du Champ Fleuri dont des travaux sont prévus à partir de 2024.

Un emprunt d'équilibre de 450 000 € sera nécessaire afin de résoudre l'équation entre conservation du patrimoine et construction de nouveaux locaux adaptés.

La nécessité de réhabiliter des bâtiments vétustes (école publique, ferme du Champ Fleuri, restaurant scolaire) se heurte à la hausse des coûts des matériaux. Cependant, la flambée des prix de l'énergie impose de mettre ces locaux aux normes environnementales afin de limiter la facture énergétique à court et moyen termes.

Thierry Renoux
Adjoint aux finances

RETOUR SUR LA SEMAINE "FÊTE DE LA FORÊT" À CHAVAGNE

La semaine du 21 au 26 mars était l'occasion de mettre en valeur le bois, sa biodiversité et l'arbre dans le cadre du projet communal lauréat de la fondation Breizh Biodiv.

Avec l'arrivée du printemps, le diagnostic faune flore a débuté dans le bois de la Sillandais. La journée pluvieuse du 22 mars a incité le spécialiste de l'ONF (Office National des Forêts) à inventorier les amphibiens. Le GRETIA (Groupe d'Étude sur les Invertébrés Armoricaains) avait déjà lancé un inventaire des mollusques à la même période. La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a également dessiné le périmètre de son inventaire avifaune.

Le lancement du concours photo a eu lieu lors de la projection du documentaire « Le génie des arbres » dans la salle du Conseil à l'Espace Chateaubriand. Une trentaine de personnes, adultes et enfants ont découvert les dernières connaissances scientifiques sur le fonctionnement des arbres et l'importance de leur rôle pour lutter contre le réchauffement climatique. S'en est suivi un échange entre les participants avec des chercheurs du collectif FORÊTS.

La nuit de la chouette affichait complet et les bénévoles de la LPO ont fait découvrir de nombreux aspects de la vie de l'animal. La



dissection des pelotes de rejection a passionné les enfants pendant que certains observaient le vol silencieux des chouettes en vidéo. Le mauvais temps n'a pas permis d'entendre l'hullement de la chouette qui avait bien montré sa présence dans le bois durant la semaine.

Le 19 avril 2023, un autre rendez-vous biodiversité a été proposé : une sortie papillons de nuits avec un spécialiste du GRETIA, partenaire du projet « Le bois de la Sillandais, lieu d'apprentissage de la biodiversité et de participation citoyenne ». Une autre sortie est prévue le 9 juin à 22h15, sur inscription.

SORTIE LÉPIDOPTÈRES

Découvrez la biodiversité locale grâce à une visite nocturne du bois de la Sillandais.

Partez à la recherche des lépidoptères communément appelés « papillons de nuit » avec l'association GRETIA (Groupe d'Étude sur les Invertébrés Armoricaains).

Vendredi 9 juin à 22h15. Bois de la Sillandais. Gratuit. Nombre de places limité.



Inscription : culture@chavagne.fr ou 02 99 64 25 18

TAILLE DES HAIES

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies jusqu'au 31 juillet.

Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture). Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes, et plusieurs oiseaux comme le rouge-gorge, y construisent leur nid. A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

OPÉRATION "FLEURISSEMENT DE PIEDS DE MUR"

Bilan à mi-parcours.

123 sachets ont déjà été distribués par la mairie et la bibliothèque. On voit déjà des petites pousses pointer leur nez. Espérons que l'alternance pluie soleil les fasse profiter ! Avec l'aide des services techniques, les écoles ont semé le long des venelle buissonnière et devant la maison d'Angèle, ainsi que le long de la bibliothèque.

À la bibliothèque, l'exposition « Orties et Compagnie » a mis en valeur les fleurs sauvages de nos rues qui se mêleront peut-être aux nouvelles graines semées.

Pour répondre aux inquiétudes de Chavagnais, le rôle de la désherbeuse à eau chaude a été reprecisé : elle passe pour désherber entre le trottoir et la rue et non les pieds de mur entre trottoir et habitation.

Pour rappel, les citoyens sont responsables de l'entretien de leurs pieds de mur. Les produits phytosanitaires sont interdits et, le cas échéant, le désherbage peut se faire manuellement avec une griffe ou autre. L'objectif de distribuer des graines est bien de favoriser le fleurissement et de végétaliser les pieds de mur de façon esthétique.



PERMIS D'AMÉNAGER

Adresse des travaux	Nature des projets
Ferme de la Touche	Détachement de 4 terrains à bâtir desservis par une voie et des équipements communs

PERMIS DE DÉMOLIR

Adresse des travaux	Nature des projets
5 rue de la Petite Fontaine	Démolition de la véranda

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Adresse des travaux	Nature des projets
1 avenue des Fontenelles	Modification de la clôture sur voie
14 rue du Champ Fleuri	Rénovation d'une maison individuelle, modification des façades, création de clôtures et d'un portail d'accès véhicule
30 avenue du Mail	Isolation par l'extérieur
18 rue du Parc	Isolation par l'extérieur
5 Le Clos Gautier	Pose de panneaux photovoltaïques et création d'une piscine
Rue Montrichard	Ravalement
11 place de l'Église	Pose d'un velux
9bis chemin de la Croix Blanche	Création de deux ouvertures
5 rue de l'Épine	Isolation par l'extérieur
25 avenue du Mail	Modification d'une partie de la clôture
5 rue de la Petite Fontaine	Véranda

RETOUR SUR LA JOURNÉE DU MOBIL' TOUR 2023



L'école publique élémentaire de Chavagne a sensibilisé ses élèves à la mobilité durable le 6 avril. Un beau succès !



PROJET "VILLES AMIES DES AÎNÉS"



Quelques questions à Liliane Grasland, première adjointe aux Solidarités, à la santé, aux personnes âgées, au logement social et à la petite enfance, et pilote du projet « Villes amies des aînés ».

Le réseau Villes amies des aînés, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de l'émanation francophone (pour la France, la Belgique, la Suisse et Andorre) d'un réseau mondial imaginé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et qui compte aujourd'hui 264 adhérents en France, dont Rennes, le département d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole.

La question du vieillissement de la population constitue un enjeu majeur social, culturel et économique pour nos sociétés.

Intégrer ce réseau permet d'avoir accès à une méthodologie, c'est un accompagnement précieux. Après une phase d'état des lieux, un diagnostic puis un plan d'actions seront définis pour faciliter le quotidien des aînés dans la commune. L'ensemble de la démarche, s'inscrit dans un processus de labellisation.

Pourquoi Chavagne intègre-t-elle ce réseau ?

La Commune de Chavagne n'échappe pas au vieillissement de la population. Nous souhaitons développer dans notre ville une politique en faveur de nos aînés cohérente, constructive et participative, au plus près des besoins des seniors. Nous sommes soucieux d'anticiper au mieux et d'assurer aux aînés actuels et futurs une commune adaptée à leurs besoins, dans un souci constant d'améliorer le bien vivre ensemble, combattre l'âgisme, tout en encourageant le vieillissement actif.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Conformément à la méthode de travail établie par le réseau, nous allons devoir réaliser un état des lieux précis des initiatives publiques, privées, associatives en direction des seniors. Cet état des lieux s'accompagnera de préconisations quant à ce qui pourrait être amélioré. Un diagnostic participatif complétera la démarche pour y associer les habitants et recenser les attentes de la population. Ensuite, un plan d'actions sera rédigé.

Quel est le lien avec le projet Solidarité Seniors portés par les volontaires en contrat civique nouvellement recrutées ?

Lutter contre l'isolement des personnes âgées est une de nos priorités. Pour accompagner l'entrée dans la démarche, "Villes amies des aînés", le recrutement de deux personnes en mission de service civique « Solidarités Seniors », va permettre de concrétiser des actions dès le mois de mai, à travers la mise en place d'activités culturelles, ludiques et sociales, et/ou intergénérationnelles, ou encore la mise en place d'une veille téléphonique afin de rompre l'isolement. Ces différentes actions, viendront enrichir la phase de diagnostic tout en développant le lien social. C'est un dispositif complémentaire aux initiatives associatives qui intègre pleinement la démarche globale et témoigne de la volonté des élus d'améliorer la qualité de vie des plus âgés.

PRÉSENTATION DES DEUX SERVICES CIVIQUES.

Nous sommes deux jeunes étudiantes, Lou-Ange et Salomé, âgées respectivement de 18 et 21 ans, et sommes en mission au sein de la Mairie de Chavagne dans le cadre d'un Service Civique intitulé "Solidarité Seniors" jusqu'en septembre (après nous, d'autres jeunes prendront la relève pour que le dispositif perdure).



Notre rôle est de maintenir le lien social des personnes retraités au travers d'activités culturelles, ludiques et sociales afin de lutter contre l'isolement de nos aînés.

Nos actions, complémentaires aux activités déjà proposées par les diverses associations de Chavagne, vont débuter prochainement et nous sommes d'ores et déjà fières de vous proposer un planning des activités dites des "Mardis Réunis" que nous allons organiser dans les mois à venir.

En parallèle de cela, nous sommes en train de mettre en place d'autres projets comme :

- des visites de courtoisie à domicile,
- une veille téléphonique,
- ou encore des activités intergénérationnelles, entre jeunes et aînés.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de partager avec vous cette aventure qui nous tient beaucoup à cœur.

VOUS ÊTES RETRAITÉ, ISOLÉ ET HABITEZ À CHAVAGNE ? VOUS AVEZ ENVIE DE PARLER ?

Nous serions ravies de vous répondre au : 02 99 64 24 11, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h.

LES MARDIS RÉUNIS
ACTIVITÉS LUDIQUES ET CULTURELLES POUR LES PERSONNES RETRAITÉS

Inscriptions au 02.99.64.24.11 ou directement en mairie

Volontaires, en contrat de service civique à la mairie de Chavagne, nous sommes en lien avec "Villes Amies des Aînés" et accompagnés par l'association Solidarité Seniors pour lutter contre l'éloignement des seniors et maintenir le lien social.

Logos: Service Civique Solidarité Seniors, Service Civique, Villes Amies des Aînés

MAI	JUIN
9 mai - Atelier lecture et écriture	6 juin - Atelier lecture et écriture
16 mai - Atelier floral	13 juin - Atelier floral
23 mai - Atelier jeux	20 juin - Atelier jeux
30 mai - Atelier projection et débat : " L'animation sous toutes ses formes "	27 juin - Atelier projection et débat : " Les grands sujets de société "
JUILLET	AOÛT
4 juillet - Atelier lecture et écriture	1 août - Atelier projection et débat : " Le cinéma autour du monde "
11 juillet - Atelier floral	8 août - Atelier lecture et écriture
18 juillet - Atelier jeux	15 août - Férié
25 juillet - Pause estivale	22 août - Atelier jeux
	29 août - Atelier projection et débat : " Au fil du temps... "

CABANADON OU DÉCHETTERIE ?

Allons-nous être obligés de fermer la Cabanadon ?

La Cabanadon est notre bien à tous. Elle a vu le jour il y a déjà plusieurs années. Sa création a permis à beaucoup de livres, jouets, vêtements... déposés en permanence, de changer de main gratuitement.

Ce lieu de partage et de rencontre crée du lien avec beaucoup de succès. Par contre, nous constatons depuis quelques mois une dégradation, voire même l'utilisation de la Cabanadon pour y mettre des objets sales, cassés ou incomplets, ce qui oblige les bénévoles à faire des allers-retours à la déchetterie.

Face à ce constat, allons-nous être obligés de fermer la Cabanadon ?

Des membres bénévoles du SEL



DON DU SANG

Prochaine collecte : mercredi 24 mai de 14h à 19h à la salle de l'Entre 2 Rives.

Uniquement sur rendez-vous :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

4 chiffres clés du don de sang.

- Chaque année, 1 million de malades sont soignés.
- 1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !
- Chaque jour, nous avons besoin de 10 000 dons.
- Vous pouvez donner toutes les 8 semaines.

Lancez-vous, donnez votre sang !



ÉCONOMIE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il fasse beau, retrouvez chaque vendredi de 15h30 à 19h30 sur la place Noël Dupont (entre la boulangerie et le coiffeur) les bons produits des producteurs de Chavagne.

Michel de la ferme de la Chuplainais, vous propose chaque semaine œufs et volailles bio ainsi que du bœuf toutes les 6 semaines (commande possible au 06 62 09 41 76). Il vend également quelques légumes de la ferme (pommes de terre, échalotes) en complément de Gaëtane, la maraîchère.

Vous pouvez également retrouver les yaourts bio de la ferme d'Ana Soaz (Maure-de-Bretagne), le jus de pomme bio du jardin de l'Utopie Florine Bourgogne (Mordelles) et de la farine de blé ou de sarrasin de Katia Lemoine (Mordelles).

La Fromagerie Maliguen : Cyril, Sylvia et leur équipe, artisans fromagers, vous proposent un large choix de fromages frais et affinés, bios, au lait cru de chèvre, vache ou brebis.

Et enfin, Gaëtane, maraîchère sur la ferme des Petits Chapelais, vous propose ses légumes frais, diversifiés et de saison produits en agriculture biologique ainsi que le pain et la brioche au levain de La Compagnie Fermentée.

Retrouvez également « Les Mauvaises Herbes » avec Mona, Solenn et Julie le 30 juin, le 7 juillet et les 1^{er}, 15 et 29 septembre pour des apéros effervescents ! Vous pourrez vous y restaurer et vous désaltérer au soleil, au son de la musique, à la vue d'un spectacle...



DE 1909 AUX ANNÉES 80 : LA RÉVOLUTION DES ÉNERGIES À CHAVAGNE

Après l'arrivée du téléphone en 1909 et de l'électricité en 1923, les éléments de confort continuent d'arriver... (suite de l'article du "Chavagne Infos" précédent).

LE RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU

C'est le 2 avril 1961 qu'est créé le syndicat intercommunal des Eaux de Lillion regroupant les communes de Bréal-sous-Montfort, Chavagne, La Chapelle-Thouarault, Cintré, Goven, L'Hermitage, Moigné, Mordelles, Talensac (captage sur la commune de Rennes). Mais ce n'est qu'en 1965 que le réseau d'eau potable est mis en place à Chavagne, dans toute la commune. Aujourd'hui, compte tenu de son ancienneté, ce réseau présente des fuites et nécessite les travaux de rénovation actuels.



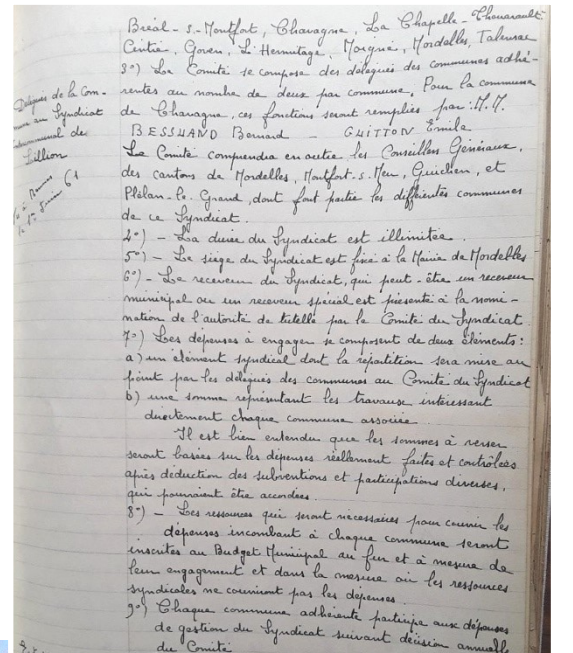
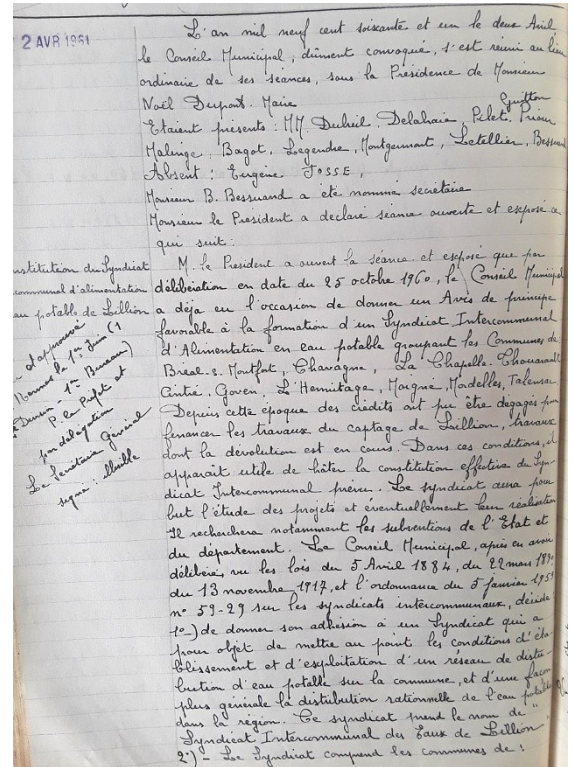
Pompe à bras située rue de la Croix Verte

Auparavant, des puits, aussi bien dans le bourg qu'à la campagne, alimentaient la population en eau. Les puits étaient quelquefois situés près des écoulements de purin, donc pollués, ce qui était facteur de maladies. Cette eau était puisée avec une pompe à bras, ou à l'aide d'une poulie qui remontait le seau du puits.

Imaginez la quantité d'eau qu'il fallait puiser et transporter pour alimenter la famille et les animaux dans les exploitations agricoles ! Les chevaux, « moteurs » des fermes, étaient abreuvés à partir de l'eau du puits, considérée plus saine. Les autres animaux buvaient l'eau des mares.



Lors de la construction des premières maisons du tout premier lotissement en 1965, le réseau n'était pas encore en fonction, la commune a dû creuser un puits sur un terrain rue des Sablières pour que les entreprises s'y approvisionnent afin de fabriquer le béton, le plâtre.



Extrait de la délibération du CM du 2 avril 1961

Nous avons commencé un repérage des puits ; vous pouvez nous aider à le compléter. Si vous en possédez un, contactez Nicole Gillois au 06 85 30 19 85.

LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS

La première station d'épuration a été construite en 1965 en bordure de la zone artisanale (près du garage). Elle fut mise en service lors de l'arrivée des premiers résidents dans les lotissements.

Elle fut déconstruite en 1994 mais les eaux usées du bourg y transitent toujours pour être redirigées grâce à une pompe de relevage vers la **station actuelle**, d'une capacité de 5000 habitants, chemin de la Robinais.



La station d'épuration située à la Robinais

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Autrefois, les habitants produisaient peu d'ordures ménagères et elles étaient consommées par les lapins, poules ou cochons, que pratiquement chaque famille possédait. Quant aux boîtes de conserve, elles finissaient parfois dans les fossés des chemins creux, ou réutilisées par exemple en pots de fleurs, protection des piquets de clôture... Les bouteilles en verre (en particulier les litres **avec des étoiles**), à l'époque, étaient consignées. Ce n'est qu'en août 1967 qu'un service d'enlèvement des ordures ménagères fut créé à Chavagne, assuré d'abord par les agriculteurs avec leurs tracteurs et remorques le vendredi matin dans le bourg et le lotissement :

- Jules Brulé, de l'Épine d'août 1967 à janvier 1968.
- Léon Dubreil, de la Sillandais, continua de janvier 1968 à juin 1969.
- Marcel Crocq, des Fontenelles, fut le dernier agriculteur, de janvier 1970 à juin 1973, à rendre ce service à la collectivité.



Daniel Crocq, fils de Marcel, bien connu dans Chavagne avec son chapeau noir, assurait quelquefois ce service et il se souvient :

« Je conduisais le tracteur et les deux ripeurs, Mrs Henri Berrée (père) et André Delourme, mettaient le contenu des poubelles dans la remorque qui était déchargée dans la carrière de la Moustière. Des déchets étaient brûlés et enfouis. Au préalable, les "flacons" utilisables pour mettre du cidre en bouteille étaient récupérés. À la fin de la collecte, passage obligatoire

au café pour une tournée de vin blanc et une tournée de rosé ! Un jour, à la suite d'une manœuvre malheureuse, la plate-forme aménagée par mon père pour transporter les ripeurs fut endommagée. Ceux-ci refusèrent alors de continuer leur service jusqu'à ce que les dégâts soient réparés par Raymond, ouvrier de Noël Dupont. »

La ville de Rennes utilisa également cette carrière de la Moustière pour y amener et y enfouir des ordures ménagères. À partir de 1973, ce service fut assuré par la NETRA, entreprise missionnée par le District Urbain de l'Agglomération Rennaise.

LE RÉSEAU DE GAZ

Lors de l'étude de création du lotissement de l'Épine en 1985, des discussions ont commencé avec G.D.F. en vue de l'alimentation en gaz des futures constructions. Comme une canalisation principale passait entre Goven et Chavagne, Gaz de France accepta de créer **une antenne** vers notre commune. Petit à petit, le réseau alimenta la totalité de l'agglomération.



CONCLUSION

La commune de Chavagne a mis tous ces réseaux en place progressivement tout au long du siècle dernier comme toutes les communes, selon les objectifs de développement et les préoccupations de l'époque.

Les Chavagnais, dont le nombre a été multiplié par 6 en un siècle (de 660 à 4400) ont ainsi de nombreux services à leur disposition, qu'ils habitent à la campagne ou dans l'agglomération.

Cet article a été rédigé par : Armand Bagot, Elisabeth Cueff, Catherine Dupont-Sherlaw, Nicole Gillois et Philippe Monnier.

LE BUDGET 2023

« D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

LE FONCTIONNEMENT : 4 459 931 €

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Les dépenses réelles (donnant lieu à des mouvements de trésorerie) sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux et des maté-

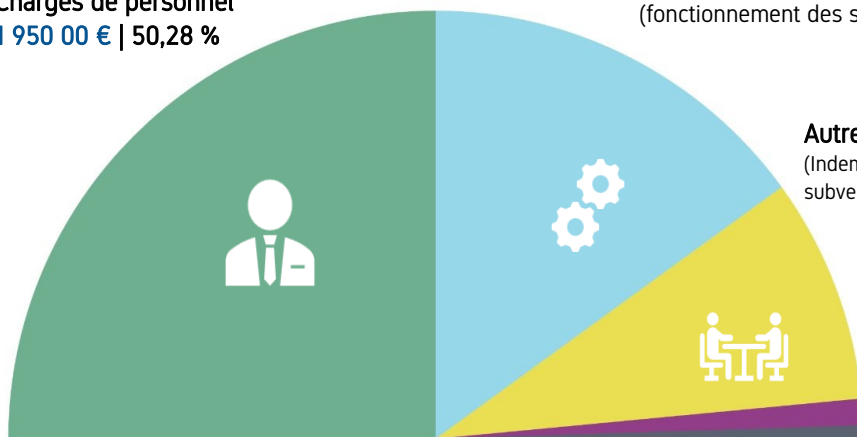
riels, les achats de matières premières et de fournitures (produits d'entretien, repas à la cuisine centrale de Le Rheu, etc.), les prestations de service, les subventions versées aux associations, les contributions aux organismes intercommunaux (CIAS, piscine, école de musique, etc.), et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

► Les dépenses réelles estimées à 3 879 931 €

Charges de personnel
1 950 00 € | 50,28 %

Charges à caractère général - 1 137 170 € | 29,32 %
(fonctionnement des services)



Autres charges de gestion courante - 654 673 € | 16,88 %
(Indemnités des élus, contributions aux organismes intercommunaux, subventions aux associations, contrat association école privée, etc.)

Atténuation de produits - 82 477 € | 2,13 %
(prélèvement loi SRU, attribution de compensation)

Charges financières 57 111 € | 1,40 %
(intérêt de la dette)

► Les dépenses d'ordre (écritures comptables sans flux financier) décomposées comme suit :

Le virement à la section d'investissement pour 400 000 €. Les dotations aux amortissements et provisions évaluées à 180 000 €.

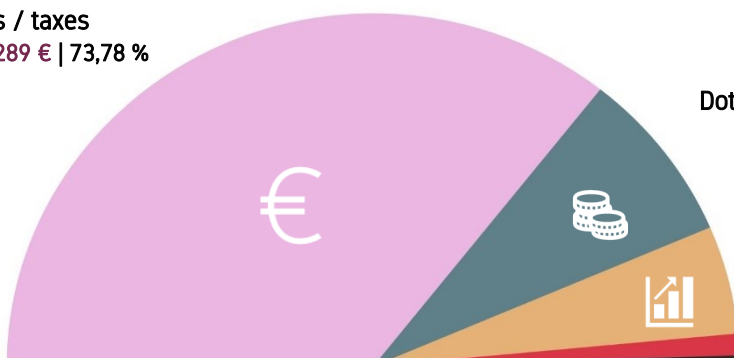
Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

► Les recettes réelles estimées à 3 851 018,97 €

► L'excédent de fonctionnement des résultats de l'exercice 2022 : 608 912,03 €.

Impôts / taxes
2 820 289 € | 73,78 %

Dotations et participations - 545 728 € | 14,28 %



Produits des domaines - 408 000 € | 10,67 % (sommes encaissées au titre de prestations fournies à la population, cantine, garderie)

Autres produits de gestion courante - 33 000 € | 0,86 %
(locations de salles communales, loyers)

Atténuation de charges - 15 000 € | 0,39 %

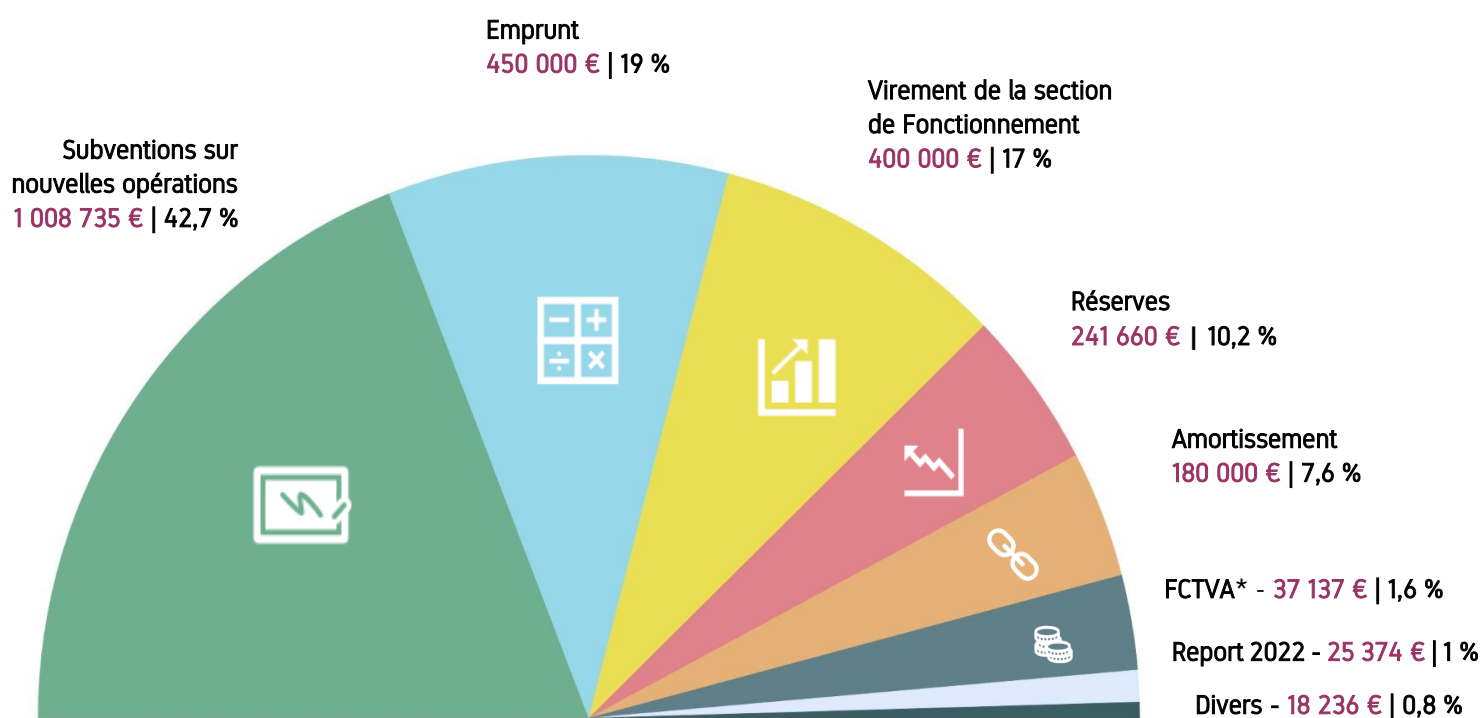
L'INVESTISSEMENT : 2 361 143 €

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations

et subventions et l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les recettes d'investissement

► Les recettes d'investissement comprennent principalement les subventions d'investissement versées par l'État ou par Rennes Métropole pour la réalisation de projets, le fonds de compensation de la TVA, le virement de la section de fonctionnement et le recours à l'emprunt.



* Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

Les dépenses d'investissement

► Les dépenses d'investissement regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses d'investissement sont constituées :



Dépenses d'équipements : 2 047 907 €



Remboursement de la dette en capital : 310 000 €



Divers : 3 236 €

Les principaux travaux d'investissement

Les travaux de construction de l'aile nord de l'école élémentaire publique débuteront en mai : 1 090 847 €.



Mise en œuvre du plan de sobriété énergétique (réseau de chaleur groupe scolaire et divers bâtiments) : 263 500 €.

Poursuite des aménagements pour le projet Vallée de Vilaine : 20 000 €.



Poursuite de l'aménagement du cimetière du Champ Fleuri (jardin du souvenir, colombarium, etc.) : 19 000 €.

Voirie et aménagements paysagers : 22 000 €.

Mise aux normes de toilettes publiques (La Grange, étang de la Sillandais et mairie) : 53 500 €.



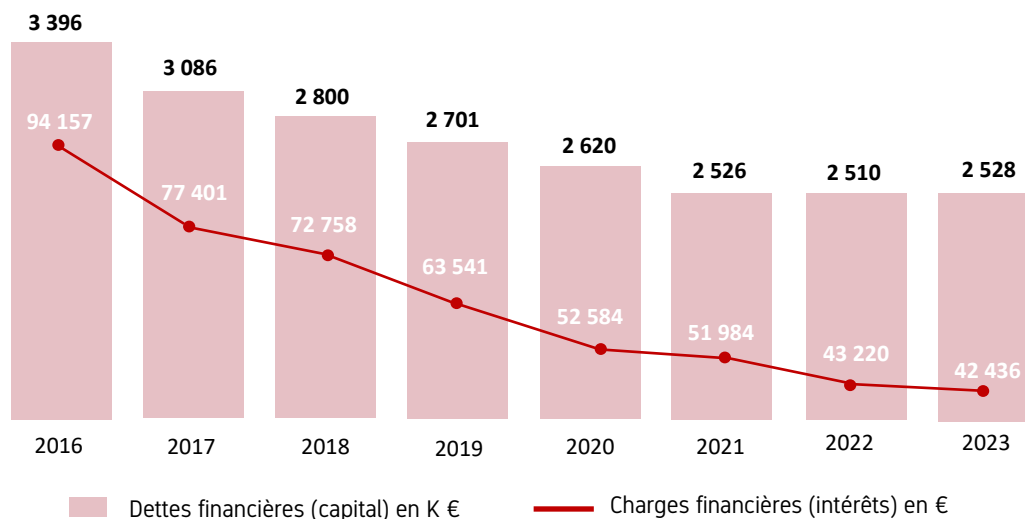
Renouvellement outillage et travaux dans les locaux des services techniques : 45 275 €.

L'endettement

L'encours de la dette a été notablement réduit. Le capital restant dû au 31 décembre 2022 était de 2 528 660 €.

En 2023, la commune réalisera un emprunt de 450 000 €, pour un capital remboursé de 310 000 €.

Le ratio dette/population s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 592 € en considérant une population de 4 268 habitants.



EXPOSITION PHOTOS

Venez découvrir une magnifique exposition sur la biodiversité d'une prairie naturelle à Chavagne.

Jackie Gaborit, André Pécheul et Thierry Madigou sont des passionnés de photographie et de biodiversité. Membres du club photo-vidéo de Vezin-le-Coquet, ils effectuent régulièrement des prises de vues en milieu naturel. Depuis plusieurs années, dans une prairie de la commune, ils sont les témoins de la richesse de la faune et de la flore. Leurs clichés sont réalisés dans une approche naturaliste avec la volonté de faire apparaître les détails des insectes qu'ils immortalisent.

Cette exposition est visible de mai à septembre 2023 à l'étang de la Sillandais. L'accès se fait depuis le parking principal.



© Jackie Gaborit



© Thierry Madigou



© André Pécheul

RANDONNÉE PATRIMONIALE

Récemment arrivé ou habitant depuis des années à Chavagne, vous souhaitez en apprendre plus sur l'histoire des édifices de la commune ?

La randonnée patrimoniale sillonnera entre gravières et paysages arborés et abordera le patrimoine qui rythme le circuit de la Sillandais. Cette balade sera commentée par un guide-conférencier.

Samedi 27 mai à 14h. Durée de la visite: 3h30. Gratuit.

Réservation obligatoire sur : <https://www.tourisme-rennes.com/fr/reserver-en-ligne/visites-guidees/>



SOIRÉE INTERASSOCIATIVE

Venez pique-niquer le Vendredi 16 juin !

Lors de la dernière réunion regroupant les responsables d'associations de la commune autour du projet Terre de Jeux, il a été décidé de remettre en place le pique-nique des associations le **vendredi 16 juin près de la Salle du Jeu de Paume**. Il s'agit de terminer l'année ensemble autour d'un pique-nique partagé, avant la trêve estivale.

Si vous êtes intéressé, merci de vous renseigner auprès de votre association car l'organisation dépend de chacune.



USCC PÉTANQUE

Le 19 mars, se déroulaient les qualificatifs "Tir de précision" et "Tête-à-Tête masculin".

Belle réussite pour cette première pour l'USC Chavagne pétanque avec l'organisation d'un qualificatif secteur Tir de précision et Tête-à-Tête Masculin sur les terrains de La Sillandais !

39 participants au "Tir de précision", où l'exercice, la concentration et l'adresse sont nécessaires (9 joueurs qualifiés pour le Département !). À partir de 8h30.

136 participants au "Tête-à-Tête masculin" (41 qualifiés pour le Département), qui lui commençait à 14h ! 13 licenciés chavagnais engagés pour cette compétition !

Une belle journée pour le club. Outre la participation des joueurs, c'était le ressenti exprimé par bon nombre de compétiteurs mais aussi des membres officiels du CD 35 (Comité Départemental 35 pétanque) encadrant ces compétitions.

Un beau succès également quant à l'accueil, le cadre, la qualité des terrains mais aussi et surtout l'organisation, l'implication des bénévoles chavagnais dans le déroulement de ces deux compétitions ! De plus, nous avons eu la chance de bénéficier de conditions climatiques favorables !

Un grand merci à tous nos bénévoles !

Le président André Guyot et les membres du bureau.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les terrains de La Sillandais (lieu-dit : les Bouvais pour le GPS) ! Entraînements les lundi, jeudi et samedi à partir de 14h.



Pour plus d'informations : guyotchavpetanq@orange.fr
Site : chavagne-petanque.org

CONCOURS PHOTO "MON ARBRE"

Photographiez et partagez votre arbre préféré !

Le concours "Mon Arbre" est organisé par la commune de Chavagne dans le cadre de son projet soutenu par la fondation Breizhbiodiv "Le bois de la Sillandais, lieu d'apprentissage de la biodiversité et de participation citoyenne".

Ce concours, réservé aux habitants de la commune et portant **uniquement sur les arbres situés sur le territoire communal**, vise à sensibiliser sur la nécessité de préserver les arbres.

La participation au concours est gratuite. Elle est ouverte aux photographes amateurs répartis en 2 catégories : adulte à partir de 18 ans et junior de moins de 18 ans.

Les candidats peuvent envoyer un maximum de 3 photos, tout type confondu (noir et blanc, couleur, cadrage horizontal, vertical...) **jusqu'au 14 mai 2023 inclus**.

Retrouvez toutes les infos et le règlement du concours sur le site de la commune : www.chavagne.fr



Pour plus d'info : culture@chavagne.fr
ou 02 99 64 25 18.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique se déroulera le vendredi 23 juin à partir de 18h30. La scène sera située dans le parc du Champ Fleuri.

Au programme :

- **Monsi3ur G & Associés** vous raconte ses histoires sur des riffs funk ou des sonorités blues.
- **Corto** (duo instrumental métissé et éclectique)
- Et bien d'autres !



VÉLO CLUB CHAVAGNAIS

Dimanche 14 mai : une journée vélo avec le Challenge de la Flume et du Meu "Trophée Marcel Blot".

Le Vélo club chavagnais organise le dimanche 14 mai, l'édition 2023 du Challenge de la Flume et du Meu "Trophée Marcel Blot". Les coureurs emprunteront le circuit habituel de 5,1 km.

Une nouveauté pour le challenge, il sera ouvert à la catégorie féminines pour toutes les courses.

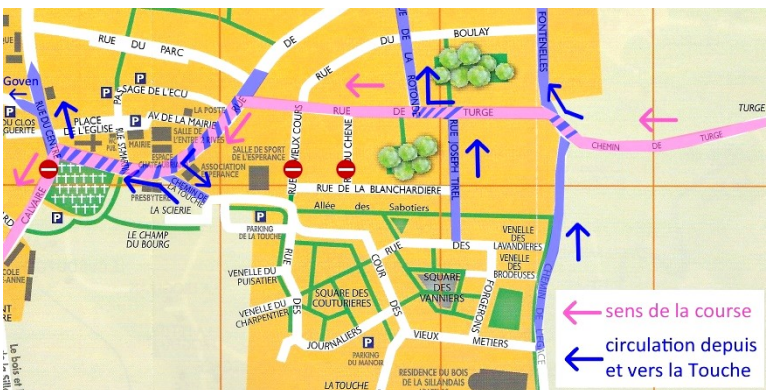
Le programme

- 12h30 : les minimales (U15) s'élanceront pour effectuer 6 tours de 5,1 km.
- 13h45 : les cadets (U17) partiront pour 10 tours.
- 15h30 : la course des 3^{ème} catégories-juniors et pass cyclisme open (nouvelle appellation Open 2-3 et Access 1-2) effectueront 20 tours. Cette course est disputée par les coureurs de la région ouest et au-delà. Le plateau devrait être une fois de plus très relevé.



Circulation

Le circuit sera fermé par arrêté préfectoral à partir de 11h30. Il est impératif de ne pas stationner rue de Turgé, rue de l'Avenir, rue du Calvaire et sur les voies communales N°201-127-204-233-203. Pour les riverains, la circulation se fera obligatoirement dans le sens de la course et après le passage de la voiture-balai. Des signaleurs seront postés sur tout le parcours et veilleront à la sécurité des coureurs et des spectateurs.



Animaux

Par soucis de sécurité, il est demandé aux propriétaires d'animaux domestiques de veiller à ne pas laisser leurs amis à quatre pattes divaguer sur le parcours.

Sur place

Un stand proposera une buvette, des galettes saucisses, des crêpes et des sandwiches. L'animation de la journée sera assurée par Damien Martin speaker officiel FFC du Tour de France et Gilhardy animation à la sonorisation et annonce publicitaire.

La finale (et dernière épreuve) du Challenge se tiendra le 11 juin à La Chapelle-Thouarault.

Contact : Marie-Thérèse Le Roux 02 99 64 23 30.

VILAINE FABRIQUE

La Vilaine Fabrique se lance dans la fabrication artisanale.

La Vilaine Fabrique, l'atelier artisanal associatif Low-Tech basé à la Ferme des Petits Chapelais à Chavagne, ajoute une corde à son arc !

Ouvert depuis un an, l'atelier s'est donné pour mission de faciliter l'accès à toutes et tous à des systèmes techniques pour être plus écologique et faire des économies d'énergie. Il se lance dans la production et la vente aux professionnels et aux particuliers de ces systèmes, en plus des activités associatives déjà existantes. Il est donc désormais possible de passer commande pour se procurer un chauffage solaire, une marmite norvégienne, un outil de jardin et bien d'autres choses encore.

Une liste non-exhaustive des réalisations possibles est visible sur notre site internet : <https://vilaine-fabrique.la-bascule.org/wordpress>.

Et pour nous rencontrer, la Vilaine Fabrique vous accueillera avec plaisir le **dimanche 14 mai à l'occasion d'une journée de découverte de la Ferme des Petits Chapelais** : la journée du patrimoine Agricole Bio et Équitable 2023. Au programme notamment : visite et explications du fonctionnement de la ferme et des différents ateliers, concerts et une braderie du réemploi à la Vilaine Fabrique.



Contact : vilaine-fabrique@riseup.net

CONCERT

L'École de musique de la Flume est de retour pour un nouveau concert le vendredi 9 juin à partir de 20h, à la ferme du Champ Fleuri.

Après une année studieuse, les différents ensembles traditionnels de l'école de musique (Big Band, musiques actuelles) passent à la pratique en public ! Venez profiter d'un moment de détente en plein-air. Gratuit !



BASKET ESPÉRANCE

Remise officielle de maillots.

Le club de basket de l'Espérance Chavagne a organisé une remise officielle de maillots pour remercier les nouveaux sponsors de cette saison 2022-2023 :

- Florent Chardon de la société Spread (société de produits et équipements destinés aux réseaux d'adduction en eau potable).
- Magalie Guirric de la société Yenea (Innovations RH et Intergénérationnelles).
- François Bellay de la société Bellay (électricité, ventilation, rénovation électrique).
- David Sauvage de la société In extenso (expertise comptable).

Grâce à ces sponsors, les équipes U13 filles et U15 filles ont bénéficié d'un nouveau jeu complet de maillots et shorts pour briller sur les parquets.

Il est temps de se projeter vers la saison prochaine ! Alors futurs sponsors, futurs joueurs ou joueuses ou futurs bénévoles,



n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle de basket de l'Espérance, nous répondrons à toutes vos questions.

Nous recrutons également un entraîneur(euse) pour la saison prochaine en association avec le club de Bruz : temps complet du lundi au vendredi, éventuel coaching le samedi, projet de label école de basket.

Pour tout contact : basketchavagne@gmail.com
ou gaelmalapert.bruzbasket@gmail.com

APRÈS-MIDI CONVIVIALE

Venez découvrir ou retrouver la caravane des Mauvaises Herbes pour une après-midi artistique, ludique, créative.

Un moment convivial à partager entre amis, en famille ou avec de parfait-e-s inconnu-e-s.

Dimanche 11 juin , place Noël Dupont.

► **À 14h** : ateliers (créatif, culinaire...), création artistique collective, jeux et livres en utilisation libre sur place, Kamishibai, "espace du temps suspendu", et bien d'autres encore...

Vous pourrez agrémenter votre venue de nos douceurs gustatives et nos boissons rafraichissantes !

► **À 18h** : Les Mauvaises Herbes passeront en mode apéro-concert pour charmer vos papilles et vos oreilles toujours sur la place Noël Dupont !



N'hésitez pas nous suivre sur les réseaux sociaux ou à vous inscrire à la newsletter en envoyant un email à : lebistrot.quimonte.quimonte@gmail.com pour être informé-e-s de nos futurs évènements !

LES PELOUS DE VEYETTES

Printemps actif chez Les Pelous de Veyettes.

Au terme d'une période perturbée, conséquence particulière de la récente pandémie impactant de façon plus ou moins indirecte le fonctionnement du milieu associatif, menaçant même la pérennité de certaines associations par le changement d'habitudes des uns ou des autres, les Pelous de Veyettes ont su, malgré tout, s'adapter et rebondir. Ainsi, l'effectif des adhérents n'a pas fléchi et s'est sensiblement enrichi. Les nouvelles recrues manifestent le désir d'implication et souhaitent s'approprier les divers outils et découvrir tous les rouages propres aux diverses activités du club et à sa gestion.

La conduite de randonnée nécessite une maîtrise du terrain, le goût de faire découvrir la nature dans les meilleures conditions de sécurité. Afin de répondre à ces exigences une formation cartographie et boussole a été dispensée aux plus motivés. Une formation aux premiers secours (PSC1) est en cours de préparation. Un week-end rando à la Pentecôte (3 jours) vient d'être proposé à tous les membres du club.

Le quinze avril dernier une journée sportive et conviviale réunissant les marcheurs Audax et Nordiques a permis, pour la 4^{ème} édition, de découvrir le site de Saint-Senoux et Bourg-des-Comptes véritable terrain de jeux pour les amateurs de marche et de nature.



BIBLIOTHÈQUE

Premier atelier philo pour les adultes à la bibliothèque

Jeudi 13 avril, de 20h à 21h30, une quinzaine de personnes était présente au rendez-vous fixé par la bibliothèque et Marie David pour un premier café philo.

Marie David de l'Atelier Philo, praticienne en philosophie, diplômée de l'Université de Rennes 1, propose également des ateliers pour les enfants qui ont donné envie aux adultes de participer au même type de rendez-vous.



La bibliothèque a déjà fixé 3 autres dates pour les ateliers philo adultes : les jeudis 1^{er} juin, 9 novembre et 7 décembre.

La question posée lors de cet atelier était : "Les hommes et les femmes sont-ils égaux ?"

Marie David a guidé les participants pour répondre méthodologiquement à cette question et réussir tous ensemble à définir précisément chacune des notions cachées derrière les différents mots. Dans une ambiance décontractée mais très respectueuse de l'écoute de l'autre et dans le respect de la parole de chacun, chaque participant a pu faire progresser sa propre réflexion. L'objectif n'est pas de convaincre les autres mais plutôt d'essayer de comprendre pourquoi les autres pensent ce qu'ils pensent, même quand nous ne sommes pas d'accord avec eux.

Pour participer, nul besoin de connaître la philosophie ou d'avoir déjà participé à des cafés philo. Il suffit d'être curieux et d'avoir envie de réfléchir en groupe. Marie est là pour faire progresser la réflexion individuelle et collective et aider chacune et chacun à structurer ses pensées. Challenge réussi lors de cette soirée car tous les participants sont repartis avec l'envie de revenir pour un prochain rendez-vous.

Avis à tous les timides : mettez vos complexes au placard et venez rejoindre le groupe pour le prochain atelier philo du jeudi 1^{er} juin !

L'ATELIER DES Z'ARTS

La municipalité organisait une exposition originale avec un concept inédit à l'échelle de la commune.

L'exposition « l'Atelier des z'arts » a fermé ses portes le 26 mars.

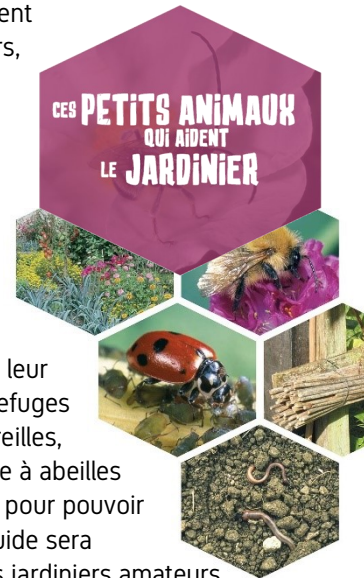
Pour sa première édition, l'événement a rencontré un beau succès. Près de 450 visiteurs ont pu admirer les œuvres de sept artistes chavagnais.

"Ces petits animaux qui aident le jardinier"

En mai, une nouvelle exposition prêtée par la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes sera proposée à la bibliothèque.

Après avoir montré tous les intérêts des « mauvaises » herbes en mars, il s'agira cette fois de mieux comprendre le rôle primordial que jouent certains petits animaux au jardin, qu'ils soient décomposeurs, pollinisateurs, prédateurs ou parasites de ravageurs.

Parmi les panneaux de l'exposition sont ainsi passés à la loupe une vingtaine « d'auxiliaires » facilement observables dans les jardins et des clés sont données pour favoriser leur accueil. Cinq exemples de refuges (abri à coccinelles, perce-oreilles, chauve-souris, nichoir, bûche à abeilles solitaires) sont à disposition pour pouvoir s'en inspirer chez soi. Un guide sera également distribué pour les jardiniers amateurs.



Samedi 13 mai de 10h à 10h30, c'est les bébés lecteurs !

Alexandra vous propose de venir avec votre enfant pour lire, écouter et chanter un samedi matin par mois. **Sur inscription.**

Inscription et renseignement au 02 99 64 25 18 ou par mail : bibliotheque@chavagne.fr

Retrouvez toutes les infos sur le Portail de la bibliothèque : <https://chavagne.bibenligne.fr>



De gauche à droite : Claudine Pheulpin, Thérèse Briand, Claudine Renault, Colette Batais, Jacqueline Gibet, Daniel Renault et Jacqueline Le Paih.

APEL SAINTE-ANNE

Retour sur la Saint-Patrick.

Le 17 mars dernier, jour de la Saint-Patrick, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée irlandaise, en compagnie du groupe « Les Contrepieds ». Environ 150 parents et enfants étaient présents. Une superbe ambiance ! Musique, danse, bière, tout était au rendez-vous ! Merci à la boucherie "Au coin du Billot" pour leurs savoureuses assiettes apéritives. Merci aux musiciens pour leur animation incroyable et adaptée à notre public. Et merci à tous les participants pour leur bonne humeur !

Kermesse de l'école Sainte-Anne.

La kermesse de l'école Sainte-Anne sera organisée dans la cour de l'école le **samedi 1^{er} juillet 2023**, avec le traditionnel spectacle des enfants et le tirage de la tombola. Dans quelques jours, les élèves de l'école auront la mission de vous y faire participer avec la vente de ticket à 1 €. Merci à tous nos partenaires chavagnais ! Nous souhaitons vous offrir de beaux lots encore cette année : un bon d'achat de 200 € à Décathlon, un Masterchef de Moulinex, un week-end en camping à Carnac, 2 pass 3 jours au Festival du Roi Arthur, un bon d'achat de 50 € à Terre de Jeux, et de nombreux autres lots ! Préparez votre monnaie et croisez les doigts.



Contact : apel.stanne.chav@gmail.com Site : www.ste-anne-chavagne.fr

DOUCÂLINS

Les 10 et 17 mars, les enfants de l'association Doucâlins ont fêté le carnaval.

Sous le regard bienveillant de leur assistante maternelle, ils ont réalisé des masques. Au cours de la matinée, les petits ont déniché dans une malle des déguisements qu'ils ont enfilés pour faire des rondes en musique.

Nous avons terminé cette séance par un moment calme « histoires et comptines ».

Les points rencontre ont lieu tous les vendredis de 9h30 à 11h15 dans les locaux de 1,2,3 Soleil.



Contact : Fabienne (présidente)
07 81 08 59 14.



ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'été.

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1^{er} septembre inclus.

L'accueil fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Fermeture annuelle du 31 juillet au 18 août inclus.



Contact : 02 99 64 28 53
service-enfance@chavagne.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Tél : 02 99 64 24 11

Fax : 02 99 64 33 11

Courriel : mairie@chavagne.fr

Site Internet : www.chavagne.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

Bibliothèque municipale

Tél : 02 99 64 25 18

Courriel : bibliotheque@chavagne.fr

Lundi		15h30 - 18h30
Mercredi	10h-12h	15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	10h30-12h30	

Espace Jeunes

Tél : 02 99 64 37 73

Courriel : espace.jeunes@chavagne.fr

En période scolaire

Mercredi	14h - 19h
Vendredi	17h - 19h
Samedi	14h - 18h

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Accueil de loisirs

Tél : 02 99 64 28 53

Courriel : service-enfance@chavagne.fr

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h15

Samedi : 10h - 11h30

ENVIRONNEMENT

Collectes

Collecte sélective : **mercredi**

Ordures ménagères : **vendredi**

Déchetterie de Mordelles

Du lundi au samedi (sauf mardi après-midi) :

9h - 12h et 14h - 18h

Tél. 0 800 01 14 31

Plateforme de Le Rheu

Lundi et mardi : 14h-17h. Fermée le jeudi.

Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h ; 14h-17h.

ÉCOLES

Écoles publiques

Elémentaire : 11 rue de la Croix Verte

Tél: 02 99 64 21 49

Courriel: ecole.0350192U@ac-rennes.fr

www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr

Maternelle : 9 rue de la Croix Verte

Tél: 02 99 64 26 31

Courriel : ecole0351817K@ac-rennes.fr

www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr

École Sainte-Anne

1 rue du Calvaire - Tél : 02 99 64 25 98

Courriel : eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh

www.ste-anne-chavagne.fr

SOLIDARITÉS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place Toulouse Lautrec, Mordelles

Tél. 02 23 41 28 00 - cias@cias-ouest-rennes.fr

www.cias-ouest-rennes.fr

Assistante sociale

Sur rendez-vous : 02 99 27 76 41

Point Accueil Emploi

Le Rheu : Médiathèque "l'Autre Lieu",

lundi et vendredi, 9h-12h

Mordelles : CIAS, mardi et jeudi, 9h-12h

Tél. 02 90 02 36 41

pae@cias-ouest-rennes.fr

La Longère (Mordelles)

Tél. 02 90 02 36 36

lalongere@cias-ouest-rennes.fr

Correspondant Ouest-France

Jean-Yves Saulnier : saulnierjy@oulook.com

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU et médecins : 15

CHR Rennes : 02 99 28 43 21

Infirmières : 02 99 64 22 15

Pharmacies : 32 37

Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

Taxi Ambulance : 02 99 64 20 64

Taxi 7/7 : 06 09 35 88 12

ST TAXI : 06 77 78 57 63

SOS Amitié : 02 99 59 71 71

Grdf : 0800 47 33 33

Enedis : 09 72 67 50 35

SAUR : 02 78 51 80 09

La publication des avis de naissances et de mariages ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou des intéressés.

NAISSANCES

Le 27 février 2023

Elyana VON DER MARCK

2A cours Jacqueline Auriol

Le 28 février 2023

Léon SACHET

1 Ter rue de l'Épine

Le 3 mars 2023

Colin DJAOUI

23 rue de Turgé

Le 24 mars 2023

Noé GOUIN

9 allée de la Dentellière

Le 25 mars 2023

Gaspard RONDIN

2 rue de Gléhan

Le 25 mars 2023

Charlie GARÇON

2 Bel Air

MARIAGE

Le samedi 25 février 2023

Mme Mélanie GOUGET

et **M. Morgan DUPONT**

Le samedi 15 avril 2023

Mme Angélique PANNETIER

et **M. Damien ROBIN**

DÉCÈS

Le 1^{er} janvier 2023

Monsieur André ALIX

8 avenue de l'Espérance

Le 3 mars 2023

Monsieur Michel BLANC de la COMBE de MOLINES

20 rue de la Croix Verte

Le 10 mars 2023

Monsieur Jean Claude ORAIN

12 rue du Boulay

Le 18 mars 2023

Monsieur Jean-Pierre CAMUS

19 rue Louis Aragon

Le 20 mars 2023

Madame Marie-Josèphe GALLÉE

4 Le Breil

Le 4 avril 2023

Madame Marie GRIMAUULT

6 rue du Boulay

MAI

DE MAI À SEPTEMBRE

Exposition photos

Étang de la Sillandais



SAMEDI 13 MAI

Les bébés lecteurs

10h - Bibliothèque municipale



DIMANCHE 14 MAI

Challenge de la Flume et du Meu

12h30



DIMANCHE 14 MAI

Journée découverte de la ferme des Petits Chapelais

14h-19h30



SAMEDI 27 MAI

Randonnées patrimoniales

14h



MERCREDI 24 MAI

Don du sang

14h-19h - Salle de l'Entre 2 Rives



JUIN

JEUDI 1^{ER} JUIN

Atelier philo

20h - Bibliothèque municipale

VENDEDI 9 JUIN

Concert de la Flume

22h15 - Ferme du Champ Fleuri



VENDEDI 9 JUIN

Sortie lépidoptères (papillons de nuit)

22h15 - Bois de la Sillandais



DIMANCHE 11 JUIN

Après-midi convivial

14h - Place Noël Dupont



VENDEDI 16 JUIN

Soirée interassociative

À partir de 19h - Salle du Jeu de Paume



17 ET 18 JUIN

Fête du théâtre

Salle de l'Entre 2 Rives



VENDEDI 23 JUIN

Fête de la musique

À partir de 18h30 - Parc du Champ Fleuri



SAMEDI 24 JUIN

Fête des écoles publiques

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

Kermesse de l'école Sainte-Anne

VENDEDI 7 JUILLET

Concert- Teresa & MitChel

19h30 - Place Noël Dupont

